

Inquiétudes sur l'avenir de notre usine à 2028

FO a interpellé la Direction lors du Comité de Groupe France Schneider

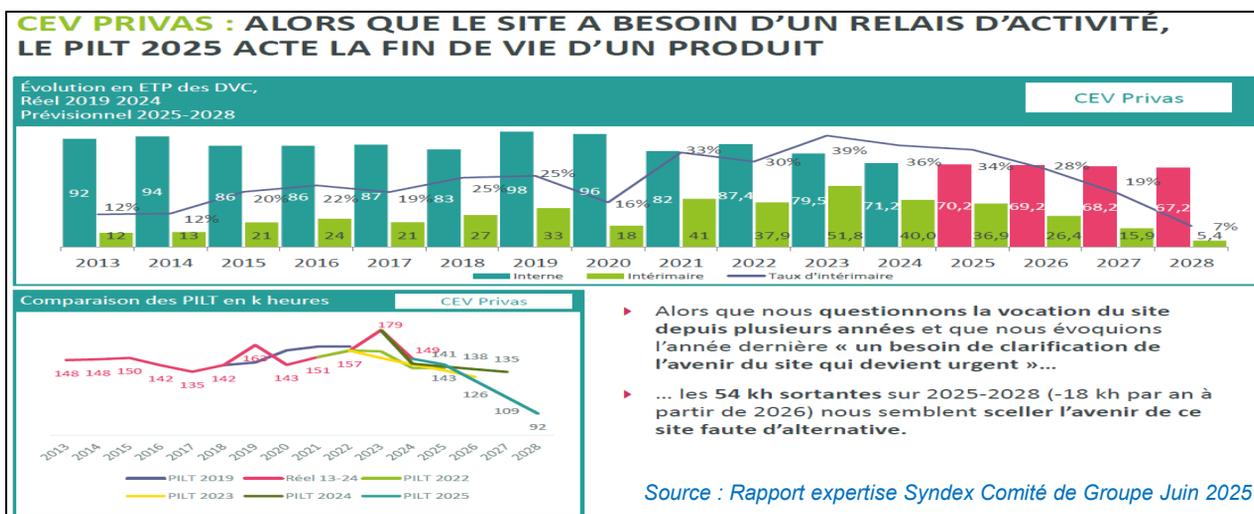
Dans la continuité de nos tracts sur nos inquiétudes depuis novembre 2024, vos représentants **FO** dont Ludovic CHAMP, membre **FO** CEV dans cette instance, ont interpellé l'ensemble des représentants de la Direction France et de GSC Europe sur les conséquences de leur décision de sortir 54000 heures de production à fin 2028 lors du comité de groupe qui s'est tenu les 23 et 24 juin 2025.

Thierry TRICOT, SVP de GSC Europe, n'a pas souhaité répondre à nos inquiétudes, en nous répondant que ce n'était pas l'instance pour en parler...? Faisant fi de toutes réponses pour vous « rassurer » sur le devenir de notre site et de nos emplois.

Mais alors, quelle est la bonne instance pour la Direction ? Le CSE de CEV Privas ?

Vos élus **FO** au CSE de CEV ont déjà interpellé le Directeur du site depuis des mois et qui nous répond ne pas avoir d'éléments de réponse sur le sujet : **TOUT est décidé en CENTRAL !**

Quel que soit la Direction, vos représentants **FO** attendent une réponse claire sur le devenir de notre site. **Notre objectif n'est pas de faire peur mais d'obtenir des réponses rapides !**



FO attend des engagements de Schneider !

La Direction doit nous répondre en industrialisant de nouvelles fabrications de toutes sortes pour maintenir un niveau suffisant d'heures de travail et permettre de pérenniser notre site. Sans attendre, vos élus **FO** au CSE CEV vont se rapprocher des autres élus pour lancer **un « droit d'alerte »** afin d'obtenir des réponses ! Hors de question d'attendre la parution d'une communication de Schneider en interne ou en externe pour apprendre ce qu'il adviendra de notre belle usine CEV et de son centre logistique.

Qu'est-ce que le droit d'alerte ?

Le droit d'alerte est une prérogative des membres du CSE qui leur permet de demander des explications à l'employeur dans des situations spécifiques comme la baisse d'activités et du chiffre d'affaires comme présenté au Comité de Groupe.

La réponse de Schneider à la « réindustrialisation de CEV » souhaitée par tous ne peut se traduire par une annonce de fermeture ou des suppressions d'emplois.

La Direction nous donnerait-elle raison sur nos inquiétudes suite à l'annonce de « réflexions » pour réorganiser l'outil industriel européen ?

Nous vous demandons de vous tenir prêt à défendre votre emploi !

